

Le 1^{er} février 2017

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ



PIXELHOLDING

COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION

DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE TESSI

Le présent communiqué est établi par la société Tessi et est diffusé en application des dispositions de l'article 231-28 I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

Dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Pixel Holding sur les actions de la société Tessi et conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la société Tessi ont été déposées auprès de l'AMF le 31 janvier 2017 et mises à disposition du public le 1^{er} février 2017.

Ces informations sont disponibles sur les sites internet de la société Tessi (www.tessi.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenues sans frais auprès de Tessi (177 Cours de la Libération 38100 – GRENOBLE).

Contacts

Actus

Amalia Naveira / Relations investisseurs

Marie-Claude Triquet / Relations presse

Tél. +33 (0)4 72 18 04 90

anaveira@actus.fr / mctriquet@actus.fr

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion du présent communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. La Société décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.
